



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 18 AOÛT 2015, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE DE DELSON SITUÉ AU 50 RUE STE-THÉRÈSE À DELSON.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Thierry Maheu, représentant substitut de la ville de Saint-Constant
Monsieur Jocelyn Vachet, admin. et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations, Société Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Est absent :

Monsieur Jean-Claude Boyer, admin. et représentant de la ville de Saint-Constant

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.

Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 août 2015;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2015;
- 1.3. Adoption des comptes à payer des mois de juin et juillet 2015;
- 1.4. Adoption du règlement 04-2015 Révision des règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers;
- 1.5. Nominations au sein du comité consultatif des usagers;
- 1.6. Résolution montage/impression livret automne/hiver 2015-2016;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 16 juin 2015;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi refonte de réseau local;
 - 2.4. Suivi AQTIM - Gouvernance du transport collectif;
 - 2.5. Suivi Geomap - Évaluation pour la modification des sites vers l'Approche responsive;
3. Finances :
 - 3.1. La situation financière aux 30 juin et 31 juillet 2015;
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations des mois de juin et juillet 2015;
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance
 - 6.1. Correspondance reçue :
 - 6.1.1. AMT- 2015-06-17/ réf. : Vérification des contributions municipales au transport en commun en vue du versement final par l'AMT du produit de la majoration de la taxe sur les carburants pour l'année financière 2014;



- 6.1.2. Monsieur Robert Poëti, MTQ - 2015-06-22/ réf : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services de transport en commun (Fonds vert);
- 6.1.3. AMT - 2015-06-22/ réf. : Règlement no 02-2015 de CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Règlement no 05-2015 de CIT Le Richelain - Règlement no 01-2015 de CIT Roussillon - N/Réf : 1.02.3 Règlements des AOT;
- 6.1.4. AMT - 2015-07-06/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville et utilisation du TCV2;
- 6.1.5. MTQ - 2015-07-13/ réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC) - Volet 1 - Subvention à l'amélioration des services de transport en commun - Suivi du CIT Roussillon;
- 6.1.6. AMT - 2015-07-29/ réf. : Décret numéro 602-2015 du gouvernement du Québec et versements provisoires du produit de la majoration de la taxe sur les carburants de 2014 et de 2015;

6.2 Correspondance envoyée

- 6.2.1 Madame Céline Meloche directrice principale de comptes à la RBC Banque Royale, - 2015-06-23 / réf. : Renouvellement de l'entente bancaire avec la RBC Banque Royale dûment signée;

6.3 Documents divers :

- 6.3.1 ATCRS - 2015-08/ réf. : Un meilleur service à moindre coût, c'est possible!;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

7.1

7.2

7.3

8 Varia :

8.1

8.2

8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

1.1 2015-063 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2015

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à: L'unanimité

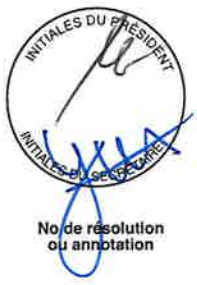
D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 août 2015 avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Politique d'attente des correspondances;
- 7.2 Activité d'engagement communautaire de Stantec;
- 8.1 Accès des véhicules à deux étages au TCV & utilisation du TCV 2;

et le dépôt des documents suivants :

- Liste modifiée des comptes payables du mois de juillet 2015;
- Politique d'attente des correspondances;
- Esquisse d'aménagement du terminus centre-ville complémentaire ;

ADOPTÉE



1.2 2015-064 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2015

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2015-065 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe dépose une liste modifiée des comptes payables du mois de juillet 2015. Elle fait ensuite la présentation des comptes à payer des mois de juin et juillet 2015.

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de juin 2015, au montant total de 556 034,12 \$ et la liste du mois de juillet totalisant 524 861,31 \$ tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2015-066 ADOPTION DU RÈGLEMENT 04-2015 RÉVISION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS

CONSIDÉRANT les modifications proposées aux Articles 2.1 et 2.10 des règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers ;

CONSIDÉRANT que l'Article 2.1 Composition du comité se lira ainsi :

2.1 COMPOSITION DU COMITÉ

Le Comité est composé des personnes suivantes :

- a) Usagers du service de transport en commun offert sur le territoire du CIT Roussillon (Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine)
- b) Minimum d'un (1) usager du CIT Roussillon représentant respectivement les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine et au minimum un (1) représentant étudiant.
- c) Le Comité doit nommer un (1) membre pour les représenter au Conseil d'administration du CIT. Le Comité doit nommer de même un substitut pouvant siéger en son absence.
- d) Le conseil intermunicipal du transport Roussillon nomme une personne ressource responsable du fonctionnement du comité et du déroulement des réunions.

CONSIDÉRANT que l'Article 2.10 Quorum et droit de vote se lira ainsi :

2.10 QUORUM ET DROIT DE VOTE

- a) Le quorum requis pour la tenue d'une séance du Comité sera de la moitié des membres nommés plus un (1).
- b) Chaque membre du Comité a un vote.
- c) Les décisions du Comité sont prises à la majorité des voix.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la modification des Articles 2.1 et 2.10 des règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers tel que proposé.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



1.5 2015-067 NOMINATIONS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS

CONSIDÉRANT que des postes sont vacants au sein du comité consultatif des usagers;

CONSIDÉRANT que Monsieur Mathieu Boisvert et Madame Marilena Liguori, tous deux résidents de Sainte-Catherine et usagers du CIT Roussillon ont démontré leur intérêt envers le comité consultatif des usagers;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon doit entériner par résolution la nomination de Monsieur Mathieu Boisvert et Madame Marilena Liguori à titre de membre du comité consultatif des usagers;

CONSIDÉRANT que ces nominations seront effective à compter du 18 août 2015 et demeureront en vigueur pour une période de deux (2) ans;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'entériner la nomination de Monsieur Mathieu Boisvert et Madame Marilena Liguori à titre de membre du comité consultatif des usagers pour une période de deux (2) ans à compter du 18 août 2015.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2015-068 RÉOLUTION MONTAGE/IMPRESSION LIVRET AUTOMNE/HIVER 2015-2016

CONSIDÉRANT qu'un nouveau livret horaire du CIT Roussillon doit être produit afin d'y inclure les ajouts de service qui seront en vigueur à compter de l'automne 2015;

CONSIDÉRANT que les ajouts de service devront clairement être indiqués dans le nouveau livret horaire;

CONSIDÉRANT la soumission de Pub Cité pour l'impression de 4 500 livrets pour un montant maximum de 3 500 \$ (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT la soumission de l'Agence Oz pour le montage et l'infographie pour un montant maximum de 3 000 \$ (excluant les taxes);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu
Et résolu à : L'unanimité

De faire produire 4 500 livrets horaires, avec indication des ajouts de service qui seront en vigueur à compter de l'automne 2015, par Pub Cité, pour un montant maximum de 3 500 \$ (excluant les taxes applicables) ainsi que par l'Agence Oz, pour un montant maximum de 3 000 \$ (excluant les taxes applicables).

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2015

Les suivis ont été ajoutés à l'ordre du jour.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations chez Gestrans informe le Conseil que le fournisseur ISR ne poursuivra pas les travaux à compléter tant que le paiement de certaines factures n'aura pas été effectué. Ceci pourrait impacter le lancement du projet prévu à l'automne 2015.

Le responsable du soutien technique au sein du fournisseur ayant quitté l'entreprise, un nouvel employé assistera l'équipe de Gestrans au niveau technique.

La prochaine rencontre du comité de pilotage est prévue le 27 août prochain.

2.3 SUIVI RÉVISION DU RÉSEAU LOCAL

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, présente les modifications proposées pour chacune des villes du CIT Roussillon. Cette révision de la desserte offerte a été réalisée suite à la consultation de chacune des municipalités. Les modifications



proposées amélioreront le service hors pointe, ajouteront du service vers certains secteurs actuellement non desservis, amélioreront la cohésion des correspondances aux circuits express, le tout afin de répondre adéquatement aux besoins exprimés par les usagers.

2.4 SUIVI AQTIM - GOUVERNANCE DU TRANSPORT COLLECTIF

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson explique que l'AQTIM travaille en collaboration avec les représentants des couronnes Nord et Sud ainsi qu'avec les membres des Table des Préfets à l'élaboration d'un document présentant les suggestions de l'AQTIM concernant la gouvernance du transport métropolitain qui sera transmis au ministre des Transports du Québec. Ce document fera état d'un mode de financement, d'une tarification et de la mise en place de la nouvelle instance régionale de transport.

2.5 SUIVI GEOMAP - ÉVALUATION POUR LA MODIFICATION DES SITES VERS L'APPROCHE «RESPONSIVE»

L'offre de service de Geomap pour le développement en mode «responsive» des sites internet des AOT participant au projet SAEIV est présenté au Conseil. Cette proposition permettrait que des pages web différentes puissent être affichées correctement sur différents médiums tels que l'ordinateur, la tablette ou le téléphone intelligent. Après analyse, le Conseil accepte d'aller de l'avant avec la proposition de Geomap.

2015-069 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE GEOMAP POUR LE DÉVELOPPEMENT EN MODE «RESPONSIVE» DU SITE INTERNET DU CIT ROUSSILLON

CONSIDÉRANT la résolution 2014-027 octroyant le mandat de développement du site web du Roussillon dans le cadre du système SAEIV à la firme Geomap GIS;

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre du comité de pilotage le 2 juillet 2015, il a demandé que soient évalués les coûts de développement en mode «Responsive» du site web du CIT Roussillon ainsi que ceux des partenaires du projet;

CONSIDÉRANT la soumission de Geomap GIS pour l'élaboration des prototypes commun à l'ensemble des partenaires ainsi que la création des gabarits propres à chacun des partenaires du projet;

CONSIDÉRANT que le coût pour le CIT Roussillon représente une somme maximum de 15 000 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de service de Geomap GIS pour le développement en mode «Responsive» du site internet du CIT Roussillon pour une somme maximale de 15 000 \$ (excluant les taxes applicables).

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AUX 30 JUIN ET 31 JUILLET 2015

Madame Murielle Allatt présente les états financiers aux 30 juin et 31 juillet 2015 et explique les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2015

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet présente le rapport des opérations pour les mois de juin et juillet 2015. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 7,75 % au mois de juin et une diminution de 1,70 % en juillet 2015 comparativement aux mêmes mois en 2014 pour le transport par autobus. Le comparatif global train et autobus est de 10,57 % et de 0,01 % respectivement aux mois de juin et juillet 2015.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé dix-sept (17) plaintes en juin et seize (16) plaintes en juillet. Les véhicules assignés au CIT Roussillon ont subi cinq (5) bris mécaniques au mois de juin et six (6) bris au mois de juillet.

Le service offert par TARSO aux usagers du CIT Roussillon a connu des augmentations d'achalandage de l'ordre de 200 % et 78 % respectivement au cours des mois de juin et juillet 2015 comparativement aux même mois 2014.



5. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

- 6.1.1 AMT- 2015-06-17/ réf. : Vérification des contributions municipales au transport en commun en vue du versement final par l'AMT du produit de la majoration de la taxe sur les carburants pour l'année financière 2014;
- 6.1.2 Monsieur Robert Poëti, MTQ - 2015-06-22/ réf : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services de transport en commun (Fonds vert);
- 6.1.3 AMT - 2015-06-22/ réf. : Règlement no 02-2015 de CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Règlement no 05-2015 de CIT Le Richelain - Règlement no 01-2015 de CIT Roussillon - N/Réf : 1.02.3 Règlements des AOT;
- 6.1.4 AMT - 2015-07-06/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville et utilisation du TCV2;
- 6.1.5 MTQ - 2015-07-13/ réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC) - Volet 1 - Subvention à l'amélioration des services de transport en commun - Suivi du CIT Roussillon;
- 6.1.6 AMT - 2015-07-29/ réf. : Décret numéro 602-2015 du gouvernement du Québec et versements provisoires du produit de la majoration de la taxe sur les carburants de 2014 et de 2015;

6.2 Correspondance envoyée :

- 6.2.1 Madame Céline Meloche directrice principale de comptes à la RBC Banque Royale, - 2015-06-23 / réf. : Renouvellement de l'entente bancaire avec la RBC Banque Royale dûment signée;

6.3 Documents divers :

- 6.3.1 ATCRS - 2015-08/ réf. : Un meilleur service à moindre coût, c'est possible!;

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2015-070 POLITIQUE D'ATTENTE DES CORRESPONDANCES

CONSIDÉRANT les impondérables qui surviennent fréquemment sur le réseau routier métropolitain;

CONSIDÉRANT que ces impondérables peuvent impacter la cohésion entre les correspondances et les circuits express du réseau de transport collectif par autobus;

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable d'établir certains principes généraux à respecter lorsque surviennent des retards;

CONSIDÉRANT le document *Politique d'attente pour les correspondances du CIT Roussillon* proposé;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland

Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la mise en place d'une *Politique d'attente pour les correspondances du CIT Roussillon* afin de régir la cohésion optimale des correspondances et des circuits express du réseau.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

ADOPTÉE

7.2 2015-071 ACTIVITÉ D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DE STANTEC

CONSIDÉRANT que le 15 septembre 2015, Stantec organise une journée d'engagement communautaire;

CONSIDÉRANT que lors de cette journée, il est proposé d'offrir une visite du réseau aux personnes âgées résidentes du CIT Roussillon afin de les familiariser avec les différents aspects du réseau de transport collectif par autobus;



CONSIDÉRANT que lors de cette journée, le transport sera offert gratuitement aux usagers/visiteurs;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la participation du CIT Roussillon à la journée d'engagement communautaire de Stantec le 15 septembre 2015 par la mise en place de visites du réseau aux personnes résidentes du CIT Roussillon afin de les familiariser avec les différents aspects du réseau de transport collectif par autobus.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

ADOPTÉE

8. VARIA

8.1 ACCÈS DES VÉHICULES À DEUX ÉTAGES AU TCV & TCV 2

Madame Julie Ruel dépose l'esquisse d'aménagement du terminus centre-ville complémentaire. Une discussion a lieu au sujet des différentes façons dont le TCV2 permettra l'ajout de services aux usagers du CIT Roussillon. L'ajout d'un véhicule à deux étages à certains départs déjà offerts permettrait d'augmenter la capacité de desserte. Une alternative serait de mentionner à l'AMT le désir du CIT Roussillon qu'un quai au TCV2 soit réservé à leur intention. Après analyse, il est décidé de privilégier l'utilisation du TCV2, de valider l'intérêt du CIT Le Richelain à soumettre une demande commune et, par la suite, de transmettre une demande officielle de réservation d'un quai au TCV2.

9. 2015-072 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 15 septembre 2015, à 19h30 à l'Hôtel de ville de Saint-Constant.

ADOPTÉE

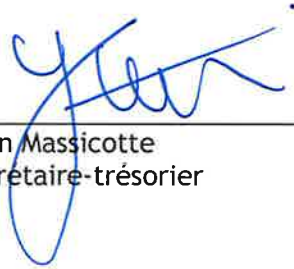
10. 2015-073 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 18 août 2015 à 20h00.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier